



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Responsabilité Sociétale des Entreprises

La sobriété du numérique, oui mais pas seulement énergétique !



Sept. 2023

Édito

L'environnement est un sujet majeur de préoccupation des français, et pourtant la transition écologique tarde à prendre forme dans les grandes entreprises comme Orange. Certes, des efforts sont faits pour faire des bilans carbone et porter certains sujets dans les reporting. Cependant, aucune liste d'indicateurs d'impacts n'a été discutée pour devenir un référentiel d'analyse des projets. À ce jour, la gestion des impacts environnementaux ne se fait qu'à posteriori. Pour la CFDT, c'est en amont de toute décision qu'il faut évaluer les impacts sur l'environnement au même titre qu'il faudrait le faire sur le social... bien loin d'un modèle de prise de décisions qui ne s'appuie que sur des éléments financiers !



Olivier Berducou
DS Central Adjunct
UES Orange

La quantité de gaz à effet de serre émise par le secteur du numérique augmente de 6 % par an. Une évolution inquiétante du bilan carbone, dans un secteur tirillé entre efficacité et décroissance des usages, mais qui ne doit pas masquer au-delà, un bilan environnemental global encore plus noir.

Les conséquences environnementales des activités numériques sont de plus en plus évidentes et significatives. Elle pose la nécessité d'une introspection sur la façon dont collectivement notre industrie envisage son avenir, et surtout sur les bonnes méthodes pour mesurer les impacts.

À ce jour, l'évolution est très inquiétante, la quantité de gaz à effet de serre émise par le secteur du numérique augmente de 6 % par an alors qu'il faudrait les baisser annuellement d'environ 7 % pour être dans les limites de l'accord de Paris. Dans sa dernière estimation, le pôle numérique Arcep-Arcom réunissant les régulateurs des télécoms et de l'audiovisuel estime que l'empreinte carbone du numérique devrait augmenter de 45 % entre 2020 et 2030 en France.



Source : Shift Project, rapport sur l'impact environnemental du numérique, mars 2021.

La plupart des grands acteurs du numérique, dont Orange fait partie, porte l'idée que le numérique est une solution à la baisse des émissions CO2 globale. Si cela est vrai par certains aspects, il faut aussi souligner que le numérique fait partie du problème dans l'explosion des usages et ce malgré des avancées en termes de consommation des systèmes : c'est l'effet rebond. Deux visions coexistent : celle de la recherche de systèmes moins énergivores, et celle des partisans d'une plus grande sobriété, donc d'une décroissance des usages. Elles doivent être toutes deux poussées. Les opérateurs doivent impérativement et rapidement sensibiliser sur les usages. Orange en tant que leader se grandirait à être bien plus audible sur ce sujet de la limitation des usages.

Mais bien au-delà, les réponses aux enjeux environnementaux qui se posent à l'industrie du numérique ne doivent pas être regardées par la seule lorgnette du bilan carbone. Ce défi est systémique, et en cela il nécessite d'élargir le panel des acteurs à concerner pour avoir le maximum d'éléments avant de faire des choix structurants. Il n'y a pas que les aspects technologiques dans ce sujet, cela va bien au-delà et pose de nombreuses questions de prises de conscience et d'adaptations sociétales

et sociologiques... Les organisations syndicales ont toutes leur place dans ce « Grenelle » du numérique que nous appelons de nos vœux.

Pour la CFDT, la recherche de systèmes moins énergivores est une nécessité. Sans cela, les émissions vont exploser. Mais, cette ambition reste bien trop limitative et n'implique pas de stopper la fuite en avant. La vraie posture salvatrice est celle qui interroge les usages et leur croissance sans fin, les terminaux et leur satanée obsolescence programmée, l'amélioration des performances de systèmes moins énergivores, l'amélioration des programmations, l'optimisation des réseaux... c'est une analyse de cycle de vie complète qu'il faut faire pour notre industrie, et ce au regard d'une notion fondamentale : les besoins réels des salariés et des citoyens,

Gare au Greenwashing !

Selon la dernière étude de l'Ademe, les effets sur les ressources (métaux et fossiles) concentrent 52 % de l'empreinte environnementale du numérique en France, les émissions de gaz à effet de serre seulement 11 %. En se focalisant sur le bilan carbone, on met l'accent sur une petite partie de l'impact environnemental du numérique. Les grandes entreprises comme Orange le savent, mais il est parfois souhaitable d'éviter les sujets épineux comme le suréquipement des ménages (4, 5, 6 écrans par foyer...), l'allumage permanent des box ou l'obsolescence des équipements...

confrontés aux limites planétaires. C'est dans cet esprit de redirection écologique que nous parviendrons à préserver notre écosystème et faire perdurer notre entreprise. La « redirection écologique » est un courant de pensée économique qui tente d'englober les transformations en profondeur des modèles d'affaires et de nos

modes de vie pour les aligner, les « rediriger » sur des trajectoires compatibles avec les limites planétaires. Sur ce modèle, ce sera avec la CFDT, garante du mieux disant social qui doit l'accompagner !

Webinaire Teams exceptionnel sur la redirection écologique le 28 septembre de 13h30 à 14h30, avec l'intervention de Jérôme Cuny. Inscrivez-vous !



Jérôme a débuté sa carrière en tant que chercheur en océanographie physique, spécialiste des régions arctiques. À partir de 2008, il a co-fondé et dirigé trois entreprises liées aux thématiques de l'environnement, de l'énergie ou de l'innovation.

Titulaire d'un Master en Stratégie et Design dans l'Anthropocène, Jérôme combine à présent ses expertises scientifiques, entrepreneuriales et stratégiques pour proposer des formations, accompagner les entreprises. Il est l'auteur du livre RELOCALISER (Oct. 2022, Coll. Fake or Not, Éditions TANA) qui traite du

futur de la réindustrialisation dans le cadre des limites planétaires.

Si vous souhaitez qu'on y aborde un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous en faire part sur zzzcom_nat.cfdt@orange.com

CFDT Orange

Espace adhérents
cfdt-orange.org
Pour nous écrire :
com-nat.cfdt@orange.com



LinkedIn



YouTube

[Pour vous abonner à nos newsletters, je clique !](#)



LA SOBRIÉTÉ DU NUMÉRIQUE, OUI MAIS PAS SEULEMENT ÉNERGÉTIQUE !

La quantité de gaz à effet de serre émise par le secteur du numérique augmente de 6 % par an. Une évolution inquiétante du bilan carbone, dans un secteur tiraillé entre efficacité et décroissance des usages, mais qui ne doit pas masquer au-delà, un bil...



Édito

L'environnement est un sujet majeur de préoccupation des français, et pourtant la transition écologique tarde à prendre forme dans les grandes entreprises comme Orange. Certes, des efforts sont faits pour faire des bilans carbone et porter certains sujets dans les reporting. Cependant, aucune liste d'indicateurs d'impacts n'a été discutée pour devenir un référentiel d'analyse des projets. À ce jour, la gestion des impacts environnementaux ne se fait qu'a posteriori. Pour la CFDT, c'est en amont de toute décision qu'il faut évaluer les impacts sur l'environnement au même titre qu'il faudrait le faire sur le social... bien loin d'un modèle de prise de décisions qui ne s'appuie que sur des éléments financiers !



Olivier Berducou

DS Central Adjoint

UES Orange